

Procès verbal du conseil d'école du 5 novembre 2014.

Ecole élémentaire CANTELAUZE. FONSORBES

Présents :

Enseignants : Mmes Gadoin, Fourcade, Cabanes, Gouerec, Nicolas, Vauzelle, Gagnaire, Catrice, Louit, Mr Barrière.

Parents d'élèves élus : Mmes Dran, Rott, Mariotti, Chatagner, Biberson, Valenti, Zorzan, Garcia, Mr Couget.

DDEN : Mr Cazeneuve.

ALAE : Mme Hignard, Mme Durand (coordinatrice CAM).

Mairie : Mme Siméon (maire), Mme Lacoste (adjointe), Mme Malet (conseillère municipale).

Excusés : Mr Respaud (inspecteur de la circonscription), Mme Dufour (enseignante).

1. Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur.

A noter :

Les PAI sont établis à l'initiative des parents.

L'accent est porté sur les absences et les retards. En cas de retards répétés, l'accès à l'école ne sera possible qu'aux récréations (10h30 et 15h15).

L'élève doit arriver dans une tenue correcte et adaptée aux activités scolaires.

Droit à l'image : une information écrite sera diffusée aux parents pour rappeler la loi, et stipulant qu'il est interdit de diffuser (notamment sur internet) les photos ou vidéos prises au cours des différentes manifestations.

Il est inacceptable qu'un parent s'autorise à interpellé un enfant dans l'enceinte de l'école. La directrice est responsable de la sécurité des élèves. Les recours pour les élèves rencontrant des difficultés doivent être exclusivement les enseignants sur le temps scolaire.

Une réflexion est en cours sur la pertinence d'une collation durant les récréations.

Le règlement intérieur sera distribué à chaque famille, accompagné d'une décharge à signer par les parents.

Voté et adopté à l'unanimité.

2. Bilan rentrée scolaire

1. Effectifs

259 élèves : 55 CP, 60 CE1, 47 CE2, 42 CM1, 55 CM2.

2. Organisation pédagogique

2 CP 25 et 24 élèves, 1 CP/CE1 6 + 18, 1 CE1 28, 1 CE1/CE2 14 + 10, 1 CE2 26, 1 CE2/CM1 11 + 15, 1 CM1 27, 2 CM2 27 et 28.

3. Election des représentants des parents d'élèves

Une seule liste. Les dix sièges à pourvoir ont été pourvus et 10 suppléants également. Le taux de participation de 39% est en légère baisse (40%).

4. ALAE

Collation du matin payée par la mairie.

Moyenne de 190 enfants en pause méridienne, et 58 enfants le soir.

Projets d'animation proposés par l'équipe d'animation tout au long de l'année.

5. CLAS

Le CLAS est reconduit selon les mêmes conditions que l'année dernière. La mise en place se fera durant cette période.

3. Projet d'école

Le nouveau projet n'ayant pas encore été validé par l'inspecteur, nous le présenterons au prochain conseil d'école.

4. Les TAP (temps d'activités périscolaires)

Les activités sont proposées le soir à tous les enfants scolarisés de 16h45 à 17h45.

Le nombre de places est limité. Mais il reste des places disponibles.

La CAM est maintenant chargée de piloter le projet éducatif relatif aux TAP.

Les parents demandent à la mairie une réunion d'information à ce sujet. La mairie propose que cette réunion ait lieu avant les vacances de février.

5. Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

Pas de changement par rapport à l'an dernier.

Les activités pouvant être proposées se rapportent à l'aide personnalisée, la méthodologie ou au projet d'école.

6. Travaux-sécurité

1. Peinture de l'école

Les classes, les couloirs et le hall ont été repeints durant les vacances scolaires.

2. Exercice incendie

Il a été réalisé le 25 septembre 2014 sur le bâtiment principal. L'évacuation est effective en moins d'une minute. RAS

Le PPMS doit être réactualisé suite au changement d'enseignant et de classe.

3. Sortie des écoles

La mairie réfléchit à ouvrir le chemin de Cantelauze à la circulation, dans un premier temps à 12h et à 14h15.

Proposition :

- Mettre des barrières amovibles le long des trottoirs pour canaliser les enfants ;
- Laisser uniquement un passage piéton en face du parking, avec 1 agent à 12h et 14h15 ;
- Proposer les permis piétons aux maternelles et aux CP.

Les parents alertent sur la nécessité de sécuriser en amont, au niveau du virage et soulignent la nécessité que le personnel intervenant soit formé et soit clairement identifié.

Le remblai utilisé pour le grand parking comporte des clous. La mairie s'engage à regarder d'où vient le problème et à le régler.

La directrice demande qu'une réflexion soit menée concernant l'aménagement du parking pour permettre de le traverser en sécurité et reprendre le positionnement de la place « handicapé ».

7. Cantine

Les parents signalent des remontées négatives quant à la qualité et à l'équilibre alimentaire depuis le passage à la CAM.

La mairie affirme que l'équilibre alimentaire est rigoureusement contrôlé.

Le conseil d'école est arrêté à 20h35. Les points non abordés seront vus au prochain conseil d'école le 23 mars 2015.

Mme LOUIT. Directrice

